

Buxières-sous-les-Côtes

La forêt comme parcours d'initiation



■ Le président de l'ACCA de Buxières, Pierre Laumont (2e à gauche) a invité les habitants à découvrir la forêt des hauts de la commune.

La forêt a offert l'occasion d'apprendre en se divertissant, aux habitants ayant répondu à l'invitation de l'ACCA de Buxières.

Au fil de la randonnée, des bénévoles de l'association accueillent les randonneurs pour faire part de leurs connaissances. Après avoir gravi la vieille côte, une première halte à l'Obélisque est organisée où Martial Talfournier explique la vie des villages il y a 100 ans lors de la Grande Guerre et l'organisation nécessaire pour que stationnent en forêt près de 20.000 soldats allemands. L'Obélisque fut dressé par un soldat allemand pour immortaliser le souvenir de ses camarades qui ont été tués. Plus loin, il

animaux de la forêt, les chevreuils et surtout les cerfs et biches dont la saison des amours, imminente, est marquée par le brame. Denis Brochard parle des grands moments de la vie de ces animaux, de leur rapport avec les habitats et de leur besoin de discrétion. À l'aide de différents bois de cerf, il explique comment ceux-ci indiquent l'âge, la qualité du milieu et la santé de l'animal. Pour finir avant de redescendre dans le village, Jean-Marc Lefranc invite à se rendre à la chapelle des Bures pour une vue panoramique sur les côtes et la plaine.

Un peu d'histoire du paysage fait voyager dans le temps. De la lointaine origine de Buxières au paysage

actuel, le constat est que l'homme joue un rôle essentiel dans la construction de celui-ci. Vergers, haies, forêts, villages, prairies, zone humide sont autant de terrains économiques dont l'harmonie s'impose aussi comme une richesse immatérielle à préserver. C'est à cette conclusion que sont arrivés les randonneurs, ravis de l'originalité de la balade. Rappelons aussi que pour protéger les cerfs pendant la période du brame, les communes de Buxières-sous-les-Côtes et de Valbois interdisent à la circulation par arrêtés municipaux, de 18 h à 7 h jusqu'au 12 octobre, les chemins de Savonnières-en-Woëvre à Buxières, de Brandevaux, des Allemands, de Massonvaux.